



Projet Hydroélectrique de Nachtigal amont

1

**Scellement, Peinture et Marquage des Bornes des Périmètres DUP de l'Aménagement
Hydroélectrique de Nachtigal-Amont**

Appel d'Offres

Juin 2018

Table des matières

1. CONTEXTE - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES.....3

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION3

3. PARTICIPATION.....3

4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS.....3

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES3

6. CONTENU DES OFFRES.....3

7. REMISE DES OFFRES.....4

8. RECEVABILITE DES OFFRES4

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES4

10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE4

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES6

12. ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES6

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE7

1. CONTEXTE - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont sur la Sanaga est développé par Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), une société anonyme de droit camerounais.

A la suite des travaux de bornage des périmètres de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont par la Commission de Constat et d'Evaluation (CCE) des biens mis en cause, NHPC souhaite recruter un Prestataire pour effectuer des travaux de Scellement, de Peinture et de Marquage des bornes.

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La Prestation est décrite en détail dans les Termes de Référence joints en **Annexe 1**. Les activités attendues du Prestataire porteront principalement, après avoir identifié l'emplacement de chaque borne sur le terrain, sur :

- Le défrichage tout autour de la borne sur une surface de 2x2m centrée sur la borne ;
- Le scellement de la borne par du gros béton sur une surface de 30x30 cm centrée sur la borne ;
- La peinture en rouge de la borne sur toute la surface visible, à l'exception de celle où sera effectué le marquage ;
- Le marquage de la borne sur un côté par fixation de plaques de tôles gravées de lettres et ou chiffres à l'aide du mortier de ciment bien dosé et des chevilles et vis de taille appropriée. Ce marquage portera sur l'inscription du Code Département et du Numéro de la borne (Exemple : Lékie (Lxxx) ; Haute Sanaga (HSxxx), Mbam et Kim (MKxxx), Mefou Afamba (MAxxx) et Mfoundi (Mxxx) ;
- Photographie de la borne dans son environnement.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Prestataires spécialisés dans les relevés topographiques et ou de maçonnerie.

4. DELAIS DE REALISATION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution des prestations est de deux (02) mois calendaires maximum à compter de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu gratuitement auprès du siège de NHPC à Yaoundé-Bastos ou téléchargé sur le site internet de NHPC.

6. CONTENU DES OFFRES

L'Offre du Soumissionnaire, présentée en deux (2) exemplaires dont un (1) original + une (1) copie, plus une copie électronique format PDF, comportera trois (03) dossiers ainsi qu'il suit :

- 1 Dossier administratif
- 1 Dossier Technique
- 1 Offre Financière

Dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces ci-après :

- Copie certifiée de Non Redevance, datant de moins de 3 mois (ou équivalent);
- Copie certifiée du Registre de commerce, datant de moins de 3 mois (ou équivalent);
- Copie du plan de localisation 2018;

- Attestation de non faillite, datant de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée de la carte de contribuable, datant de moins de 3 mois (ou équivalent);
- En cas de groupement, fournir une copie de la Convention de groupement solidaire + Désignation du mandataire, et copies de toutes les pièces ci-dessus pour chacun des membres du groupement.

Dossier technique

Le dossier technique devra comporter les pièces ci-après :

- a) Références du Soumissionnaire dans les prestations de relevés topographiques et ou de maçonnerie (Client, année, description succincte du projet et du mandat du Prestataire, durée du mandat, montant exprimé en FCFA)
- b) Compréhension générale de la mission et suggestions éventuelles sur les Termes de Référence
- c) Méthodologie d'exécution des prestations et Organisation logistique du Soumissionnaire (sur site, hors du site, logistique, moyens à mobiliser)
- d) Planning détaillé des prestations (dans le délai de 60 jours calendaires maximum).

Offre financière

L'Offre financière devra comporter les pièces ci-après :

- Lettre de Soumission de l'Offre financière
- Devis détaillé, daté, cacheté et signé

7. REMISE DES OFFRES

Les Offres rédigées en français ou en anglais devront parvenir à NHPC au plus tard le **12 juillet à 12 heures**, heure du Cameroun, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES POUR LE SCELLEMENT, LA PEINTURE ET LE MARQUAGE DES BORNES DES PERIMETRES DUP DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE NACHTIGAL-AMONT A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les Offres peuvent être déposées au Siège de NHPC, rue 1792, Quartier Bastos, Yaoundé, Cameroun ou adressées à NHPC, BP 35 543 Yaoundé, Cameroun.

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois par rapport à la date de dépôt des Offres.

NHPC se réserve le droit de rejeter toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les Offres des Soumissionnaires resteront valables pour une période quatre (04) mois à compter de la date de dépôt.

10. METHODE DE SELECTION DU SOUMISSIONNAIRE

Le Soumissionnaire le mieux disant sera choisi ainsi qu'il suit :

NHPC examinera les Offres des Soumissionnaires sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation technique

Les dossiers techniques seront évalués par NHPC suivant les critères indiqués dans le tableau suivant, après l'étape de vérification des dossiers administratifs.

N°	Critères	Points
Note 1	Références du Soumissionnaire dans les prestations de relevés topographiques et ou de maçonnerie (Client, année, description succincte du projet et du mandat du Prestataire, durée du mandat, montant exprimé en FCFA)	40
Note 3	Compréhension générale de la mission et suggestions éventuelles sur les Termes de Référence	10
Note 4	Méthodologie d'exécution des prestations et Organisation logistique du Soumissionnaire (sur site, hors du site, logistique, moyens à mobiliser)	40
Note 5	Planning détaillé des prestations (dans le délai de 60 jours calendaires maximum).	10

Chaque dossier technique recevra une note technique **NT** sur 100

Evaluation de l'offre financière

L'offre financière complète et conforme (après rectification éventuelle du montant en cas d'erreur de calcul) sera notée suivant la formule ci-après.

$$NF = \frac{Mmd \times 100}{MS}$$

Avec :

NF désigne la Note Financière du Soumissionnaire

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant

MS désigne le montant évalué du Soumissionnaire

Evaluation finale de l'offre

La notation finale de l'Offre se fera comme suit :

$$N = 0.4xNT + 0.6xNF$$

NHPC attribuera le marché au Soumissionnaire ayant obtenu la note finale **N** la plus élevée.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Direction Technique** de NHPC : +237 656 019 340.

12. ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

NHPC se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres. De la même façon, NHPC se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet Appel d'Offres au cas où aucune Offre ne répond à ses attentes.

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

Pour le Scellement, la Peinture et le Marquage des bornes des Périmètres DUP du projet d'Aménagement Hydroélectrique de Nachtigal-Amont

1. Objet des Termes de Référence

Les présents Termes de Référence (TdR) ont pour objet de définir les spécifications techniques pour le scellement, la peinture et le marquage des bornes implantées par la CCE sur les périmètres de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont.

2. Définition du besoin

Dans le cadre des travaux de la Commission de Constat et d'Evaluation des biens mis en cause dans les périmètres DUP du projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont (site de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont, de la ligne de transport d'électricité Nachtigal-Nyom2 et de la Cité d'exploitation de NHPC à Batchenga), 1084 bornes (dont 156 pour le site du barrage et 928 pour la ligne et la cité d'exploitation) ont été implantées par le Service Régional du Cadastre du Centre en liaison avec les services des cinq départements concernés (Haute Sanaga, Lékié, Mbam et Kim, Mefou Afamba et Mfoundi). Eu égard au croisement de couloirs de plusieurs projets dans la région et pour ses besoins propres, NHPC souhaite pouvoir identifier clairement ses bornes DUP, les sceller au sol pour garantir leur emplacement dans le temps, les peindre pour les distinguer d'autres bornes éventuellement croisées, puis les marquer suivant une codification définie.

3. Données fournies par NHPC

Avant le début de la prestation, NHPC fournira au prestataire retenu une vue en plan générale de l'implantation des périmètres DUP de même que le listing de coordonnées XY des bornes implantées par le cadastre.

4. Prestations attendues

Sur la base de la vue en plan du listing fourni, le prestataire réalisera de façon non limitative, après avoir recherché et identifié l'emplacement de chaque borne sur le terrain :

- Le défrichage tout autour de la borne sur une surface de 2x2m centrée sur la borne ;
- Le scellement de la borne par du gros béton sur une surface de 30x30 cm centrée sur la borne ;
- La peinture en rouge de la borne sur toute la surface visible, à l'exception de celle où sera effectué le marquage ;
- Le marquage de la borne sur un côté par fixation de plaques de tôles gravées de lettres et ou chiffres à l'aide du mortier de ciment bien dosé et des chevilles et vis de taille appropriée . Ce marquage portera sur l'inscription du Code Département et du Numéro de la borne (Exemple : Lékié (Lxxx) ; Haute Sanaga (HSxxx), Mbam et Kim (MKxxx), Mefou Afamba (MAxxx) et Mfoundi (Mxxx) ;
- La photographie de la borne dans son environnement.

5. Etablissement des fiches signalétiques des bornes

Au terme des travaux, le prestataire établira pour chaque borne implantée par la CCE, et après vérifications et validation, une fiche signalétique contenant au moins les informations suivantes :

- Nom du projet
- Numéro de la borne (suivant la nomenclature définie à la section précédente)
- Arrondissement
- Département

- Coordonnées XY
- Localité de rattachement
- Photographie de la borne faisant apparaître clairement le marquage
- Description de l'accès à la borne à partir d'un point bien connu de la localité de rattachement
- Date d'identification

Pièces jointes :

- **Plan de délimitation du périmètre DUP, zone Aménagement Hydroélectrique avec localisation des bornes**
- **Plan de délimitation du périmètre DUP, zone Ligne de transport et Cité d'exploitation avec localisation des bornes**
- **Listing des coordonnées des bornes, zone Aménagement Hydroélectrique**
- **Listing des coordonnées des bornes, zone Ligne de transport et Cité d'exploitation**